

Guide de vulgarisation des élections municipales

Octobre 2025



TABLE DE QUARTIER DU
PLATEAU-MONT-ROYAL

Rédaction

Justine Bouvier

Conception graphique

Justine Bouvier

Révision

Marianne Goulet
Valérie Doran

QUI SOMMES-NOUS ?

Ce guide a été rédigé par la Corporation de développement communautaire Plateau-Mont-Royal (CDC PMR).

À la fois CDC et Table de Quartier, nous sommes un regroupement local et intersectoriel d'organisations communautaires et nous jouons un rôle de liaison entre nos membres communautaires et les autres acteurs du quartier, notamment la population du Plateau-Mont-Royal.

Ce guide sur les élections municipales de novembre 2025 s'adresse à la population et aux organismes qui souhaitent apprendre sur le fonctionnement de la politique municipale à Montréal ou faire de l'éducation populaire à ce sujet.



Avertissement : La CDC Plateau-Mont-Royal a comme mission la redistribution des richesses, l'amélioration des conditions de vie et la lutte à la pauvreté. Elle se positionne donc contre les coupures dans les programmes sociaux et la privatisation des services publics. Cela dit, elle ne favorise aucun parti politique et n'adopte pas de position partisane. Nous vous invitons à questionner les candidat·e·s, à vérifier les programmes des partis politiques et à prendre une décision correspondant à vos convictions personnelles.

INTRODUCTION

L'administration municipale est le niveau de gouvernement le plus proche des citoyen·ne·s, tant au niveau politique qu'administratif. Les élu·e·s de Montréal prennent des décisions qui ont un impact direct sur notre vie de tous les jours. On peut penser au logement, au transport en commun, à la sécurité, au déneigement, à la collecte des déchets, aux parcs ou aux bibliothèques et aux autres activités culturelles. Ce sont des domaines qui relèvent de l'administration municipale.

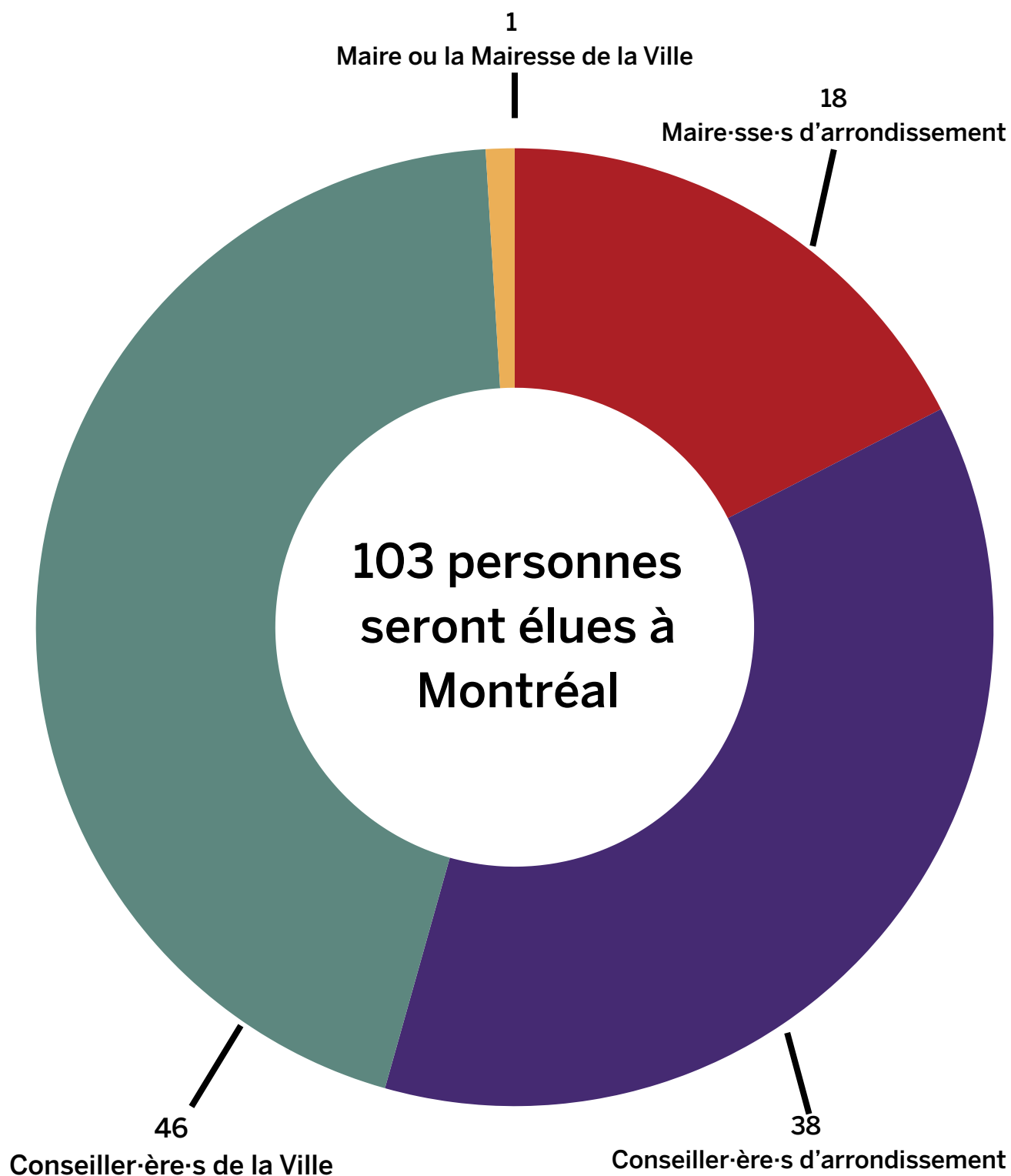
Les prochaines élections à la ville de Montréal auront lieu le 2 novembre 2025. Pour les Montréalais·e·s de chaque quartier, ce sera l'occasion d'exprimer leur opinion. Voter est l'un des moyens de participer à la démocratie et d'avoir un impact sur la ville et son avenir.

Plusieurs enjeux qui sont au cœur des préoccupations des habitant·e·s du Plateau-Mont-Royal et de la CDC PMR, tels que le logement, la sécurité alimentaire, l'itinérance et la participation citoyenne, trouvent écho dans les enjeux soulevés lors des élections municipales.

Ce guide vise à simplifier les élections afin que tout un chacun soit en mesure de participer à la vie démocratique montréalaise s'ils ou elles le souhaitent à l'aube du vote.

Bonne lecture !





PETIT LEXIQUE ÉLECTORAL

Il y a beaucoup d'instances et de type d'élu·e·s dans le monde de la politique municipale. Voici un bref lexique pour mieux s'y retrouver et faciliter la compréhension du guide.

Arrondissement

Division administrative à laquelle se rattache un conseil d'arrondissement.

Comité exécutif

Instance décisionnelle de la Ville de Montréal qui relève du conseil municipal. Le comité exécutif est formé d'élu·e·s municipaux, dont le ou la maire·sse, un·e président·e et deux vice-président·e·s. Les pouvoirs décisionnels du comité exécutif concernent notamment l'octroi de contrats ou de subventions, la gestion des ressources humaines et financières, des approvisionnements et des immeubles.

Conseil d'agglomération

Espace décisionnel composé de 31 personnes élues provenant de la Ville de Montréal et des villes reconstituées de l'île composant l'agglomération de Montréal. Les membres du conseil d'agglomération prennent des décisions relatives à l'évaluation foncière, aux services de sécurité, au logement social et à l'alimentation en eau.

Conseil d'arrondissement

Espace permettant la prise de décisions et l'adoption de règlements, notamment au sujet de permis, de voirie, d'urbanisme, de cultures et de loisirs. Le conseil est composé du ou de la maire·sse d'arrondissement et des conseiller·ère·s élu·e·s pour représenter la population.

Conseil municipal

Principale instance décisionnelle de la Ville de Montréal. Elle est composée de 65 personnes élues. Le conseil municipal comprend le ou la mairesse de la Ville, les 18 maire·sses d'arrondissement et les 46 conseiller·ère·s de la Ville.

Conseiller·ère de la Ville

Personne élue à la suite d'un scrutin qui siège au conseil municipal ainsi qu'au conseil de son arrondissement où elle représente la population de son district ou de son arrondissement durant 4 ans. La Ville de Montréal en compte 46.

Conseiller·ère d'arrondissement

Personne élue qui siège au conseil de son arrondissement où elle représente la population de son district ou de son arrondissement pour une durée de 4 ans. La Ville de Montréal en compte 38.

Maire·sse de la Ville

Personne élue par l'ensemble des électrices et des électeurs de la Ville de Montréal. Il ou elle représente la population montréalaise dans son ensemble. Il ou elle désigne les membres du comité exécutif, a un droit de surveillance sur la Ville et oriente la mise en œuvre de projets. Le ou la maire·sse de la Ville devient automatiquement maire·sse de l'arrondissement de Ville-Marie.

Maire·sse de l'arrondissement

Personne élue par les électrices et les électeurs de son arrondissement. Il ou elle représente la population de son arrondissement au conseil municipal. Cette personne siège aussi au conseil d'arrondissement aux côtés des autres élus·e·s de l'arrondissement. La Ville de Montréal compte 18 mairesses et maires d'arrondissement.

Période électorale

Période qui débute le 44^e jour précédant celui fixé pour le scrutin (jour du vote). La période électorale se termine le jour du scrutin à l'heure prévue de la fermeture des bureaux de vote.

LA STRUCTURE POLITIQUE

Trois gouvernements

Les municipalités ne peuvent pas intervenir dans tous les domaines, car elles partagent leurs pouvoirs avec d'autres paliers de gouvernement.

Il existe trois paliers de gouvernement dans notre système politique : le gouvernement fédéral (basé à Ottawa), le gouvernement provincial (basé à Québec) et l'administration municipale (dans notre cas, la Ville de Montréal).

Chacun s'occupe de ses dossiers respectifs, selon les compétences qui lui sont accordées par la loi.

Par exemple, le gouvernement fédéral s'occupe de l'armée, des relations du Canada avec les autres pays et du droit criminel.

De son côté, le gouvernement provincial se charge notamment de la santé et de l'éducation. De plus, au Québec, certaines compétences sont partagées entre ces deux gouvernements, comme l'immigration.

Compétences municipales

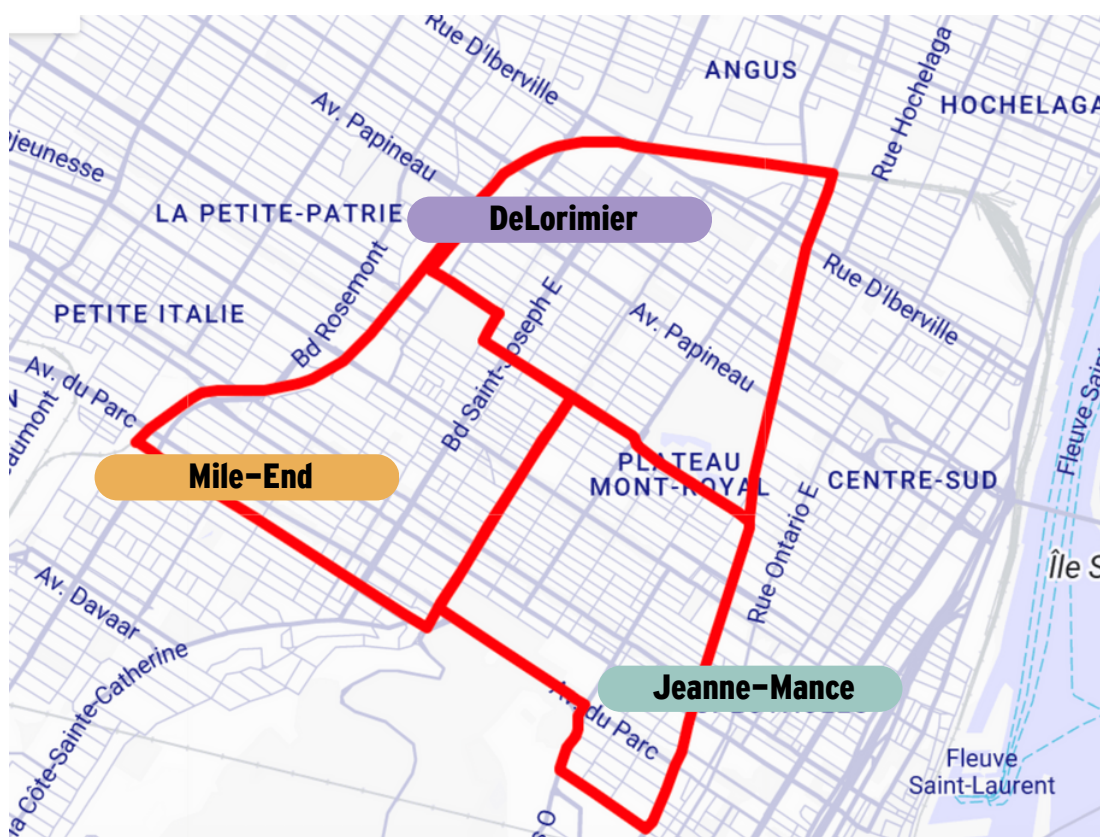
L'administration municipale, comme la Ville de Montréal, a des compétences précises qui proviennent de la Loi sur les compétences municipales.

Il s'agit notamment de la culture, des loisirs, des activités communautaires et des parcs ; du développement économique local ; de la production d'énergie et des systèmes communautaires de télécommunication; de l'environnement; de la salubrité ; des nuisances ; de la sécurité et du transport. C'est pour cette raison que l'on dit que la Ville est le palier de gouvernement le plus proche des citoyen·ne·s.

La Ville de Montréal et le Plateau-Mont-Royal

La Ville de Montréal compte 19 arrondissements. Le Plateau-Mont-Royal en est un. Pour les fins de l'élection et de la représentation, les arrondissements sont divisés en districts, qui ont chacun un nom unique. Au total, la Ville de Montréal compte 58 districts électoraux. Le Plateau-Mont-Royal en compte trois : Jeanne-Mance, Mile-End et DeLorimier.

La division de la Ville en districts vise à assurer une représentation équilibrée au sein des arrondissements et des instances.



Source: Élections Montréal

Selon Élections Montréal, le Plateau-Mont-Royal compte 62 495 électeur·rice·s potentiel·le·s pour l'élection municipale de 2025.

Lors du vote, le jour des élections générales, il faudra faire quatre choix :

1. La mairesse ou le maire de la Ville de Montréal
2. La mairesse ou le maire d'arrondissement (dans notre cas, du Plateau-Mont-Royal)
3. Conseiller·ère de Ville
4. Conseiller·ère d'arrondissement

LES PARTIS ET LEURS CHEF-FE-S

Action Montréal

Fondé en 2020, ce parti a comme priorités la propreté de la métropole, une saine gestion financière et l'ambition de redonner aux résident·e·s, propriétaires, commerçant·e·s et industries leur fierté d'être à Montréal.



Gilbert Thibodeau,
chef d'Action Montréal
et candidat à la mairie

Ensemble Montréal

Formé en 2013, ce parti est actuellement l'opposition officielle au conseil municipal. Leur engagement principal est de travailler à offrir des services municipaux efficaces et améliorés.



Soraya Martinez Ferrada,
cheffe d'Ensemble Montréal
et candidate à la mairie

Futur Montréal

Ce nouveau parti se décrit comme centriste et progressiste. Il priorise la lutte à la crise du logement, l'économie locale, la sécurité communautaire ainsi que la modernisation des infrastructures



Jean-François Kacou,
chef de Futur Montréal et
candidat à la mairie

Projet Montréal

Fondé en 2004 et à la tête du conseil municipal depuis 2017, le parti Projet Montréal s'intéresse à la qualité de vie, l'urbanisme durable et l'intégrité de l'administration.



Luc Rabouin,
chef de Projet Montréal
et candidat à la mairie

Transition Montréal

Formé récemment pour les élections de 2025, ce parti se définit comme progressiste et audacieux. Ses priorités sont la lutte à l'itinérance, la pauvreté et il se positionne contre la privatisation des services publics et pour une réforme électorale.



Craig sauvé,
chef de Transition Montréal
et candidat à la mairie

LES CANDIDAT·E-S DU QUARTIER*

Les partis peuvent présenter un·e candidat·e à la mairie d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Cette personne, une fois élue, siège au conseil municipal et peut être interpellée par les citoyen·ne·s directement ou par la voie des médias, être invitée à un événement et être rencontrée sur rendez-vous. Ce sera le maire ou la mairesse du Plateau-Mont-Royal.

Ensemble Montréal



Jean Beaudoin, candidat d'Ensemble Montréal. Architecte et ingénieur de métier, il a fondé l'OBNL Nomade Aménagement transitoire, dont la plus récente réalisation est la piétonnisation de l'avenue Mont-Royal. Son parcours professionnel et son engagement dans le quartier l'ont amené à s'intéresser à la mobilité urbaine, la vitalité des artères commerciales et la consolidation des milieux de proximité.

Projet Montréal



Cathy Wong, candidate de Projet Montréal. Diplômée en droit, elle a consacré les 15 dernières années de sa vie professionnelle aux défis de l'inclusion et de la représentativité des diversités, tant dans les sphères communautaires, médiatiques, politiques, culturelles et institutionnelles. Elle a été la première femme à occuper la présidence du conseil municipal et la première élue d'origine chinoise à l'hôtel de ville lors de son premier mandat en politique municipale (2017-2021).

Transition Montréal



Maggie Bolduc, candidate de Transition Montréal. Diplômée en sciences politiques, histoire et politiques publiques (McGill et Concordia). Elle a travaillé à l'Union des artistes comme agente aux relations de travail, ainsi que comme coordonnatrice et analyste auprès d'organismes communautaires et environnementaux.

LES CANDIDAT·E·S DU QUARTIER (SUITE)

En outre, chaque parti présente plusieurs candidat·e·s pour occuper les postes de conseiller·ère·s dans le Plateau-Mont-Royal. Une fois élu·e·s, ils et elles siégeront au conseil d'arrondissement.

Candidat·e·s au poste de conseiller·ère par district électoral

MILE END

- Action Montréal: Sonia Valente (conseillère de la Ville)
- Ensemble Montréal: Lemonia Strapatsas (conseillère de ville) et Sébastien Corbeil (conseiller d'arrondissement)
- Futur Montréal:
- Projet Montréal: Marie Plourde (conseillère de la Ville) et Marie Sterlin (conseillère d'arrondissement)
- Transition Montréal: Daniel Vázquez (conseiller de la Ville) et Nathe Perrone (conseiller·e d'arrondissement)

DELORIMIER

- Action Montréal: Pascal Antonin (conseiller d'arrondissement)
- Ensemble Montréal: Alexander Robertson (conseiller de ville) et Isabelle Laurier (conseillère d'arrondissement)
- Futur Montréal:
- Indépendant: Jocelyn Simon Daigle (conseiller de la Ville)
- Projet Montréal: Maeva Vilain (conseillère de la Ville) et Laurence Parent (conseillère d'arrondissement)
- Transition Montréal: Charles Gao (conseiller d'arrondissement)

JEANNE-MANCE

- Action Montréal: Gabriel Houle (conseiller de la Ville) et Bouga Sanogo (conseiller d'arrondissement)
- Ensemble Montréal: Lucilia Santos (conseillère de la Ville) et Sébastien Joannette (conseiller d'arrondissement)
- Futur Montréal:
- Projet Montréal: Alex Norris (conseiller de la Ville) et Gabriel Fortin (conseiller d'arrondissement)
- Transition Montréal: Shirley Barnea (conseillère de la Ville) et Vincent Stephen-Ong (conseiller d'arrondissement)

*Cette liste a été faite au meilleur de nos connaissances selon les informations disponibles. Il est possible que des candidat·e·s soient absent·e·s de cette liste. Le cas échéant, merci de considérer qu'il s'agit d'une erreur de bonne foi et que cette liste n'est pas exhaustive avant de faire votre choix.

PARTICIPATION CITOYENNE

S'informer, faire un choix, voter

Avant le vote : assurez-vous de pouvoir voter

Pouvez-vous voter ?

Il faut remplir certaines conditions (avoir 18 ans et plus, être citoyen·ne canadien·ne, avoir sa résidence sur le territoire montréalais, être inscrit·e sur la liste électorale, avoir son adresse à jour sur celle-ci, etc.). Consultez le site elections.montreal.ca pour vérifier votre inscription.

Informez-vous sur les candidat·e·s et leurs partis

Avant de faire un choix, apprenez-en plus sur les personnes qui se présentent aux élections et sur leurs partis respectifs. Ce sont ces gens qui vous représenteront durant les 4 prochaines années et qui seront responsables de prendre des décisions concernant le futur de la ville et du quartier. Quelles sont leurs idées ? Leurs priorités ? Est-ce qu'elles correspondent aux vôtres ?

Vous pouvez vous informer de plusieurs façons :

- en consultant les plateformes des partis sur leur site ;
- en consultant les réseaux sociaux des candidats·e·s ;
- en assistant aux débats ;
- en posant des questions aux élus·e·s par téléphone, par courriel ou par message ;
- en invitant des candidats·e·s à un événement citoyen.

Lors du vote : participez à la démocratie montréalaise

Vous pouvez voter :

- par anticipation le dimanche 26 octobre 2025;
- lors des élections générales, dimanche 2 novembre 2025

Pour plus d'information sur les bureaux de vote ou pour en savoir davantage sur les mesures d'accessibilité : elections.montreal.ca.

Quoi faire après le vote ?

La démocratie, c'est bien plus que de voter une fois tous les quatre ans. Elle prend son sens quand le peuple exerce le pouvoir. Ce qui veut dire que voter n'est qu'une première étape !

Informez-vous sur les enjeux sociaux, politiques, culturels, économiques qui vous touchent. Consultez différents médias et différents points de vue et faites connaître votre opinion. La politique concerne tout le monde.

Au niveau municipal, vous avez le droit d'assister, de poser des questions et de parler aux élu·e·s à travers les instances des conseils municipaux et d'arrondissement de votre quartier ou encore par téléphone et par courriel.

Partager son opinion, manifester, signer des pétitions, s'impliquer dans un ou des groupes citoyens est toutes des façons de participer à la vie démocratique. Peu importe votre âge et vos intérêts, vous pouvez vous impliquer dans votre quartier.



Assistez au débat qu'organise la Table de quartier sur les enjeux qui touchent le quartier Plateau-Mont-Royal avec les candidat·e·s à la mairie de l'arrondissement le 14 octobre prochain !

Pour connaître les détails de l'évènement, visitez notre page Facebook, Instagram (@cdcpmr) ou [notre site web](http://www.cdcpmr.org) : www.cdcpmr.org

POUR EN SAVOIR PLUS

Élections Montréal

- Pour des informations supplémentaires sur le processus électoral à Montréal

Élections Québec

- Pour vérifier votre inscription sur la liste électorale

Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

- Pour connaître les dates et heures des séances du conseil
- Pour connaître l'offre culturelle et les actualités du quartier

La Coalition Montréalaise des Tables de Quartier

- Pour consulter sa plateforme électorale

L'outil du MEPACQ sur la démocratie

- Pour vous inspirer à vous impliquer politiquement

Le journal local Mon Plateau

- Pour suivre leur couverture locale des élections municipales

BIBLIOGRAPHIE

Table des groupes de femmes de Montréal. (2021, 23 septembre). Les voix des Montréalaises : Guide féministe pour les élections municipales 2021. TGFM. <https://www.tgfm.org/fr/nos-publications/108>

Élections Montréal. (2025). Lexique électoral. <https://elections.montreal.ca/fr/lexiqueelectoral/>

Engelberts, Gaëlle. (2025, 18 septembre). Élections municipales dans Le Plateau-Mont-Royal: portraits et priorités des candidat·es. Mon Plateau. <https://www.monplateau.info/elections-municipales-dans-le-plateau-mont-royal-portraits-et-priorites-des-candidat-es/>

Gouvernement du Québec. (2024). Démocratie municipale. <https://www.quebec.ca/gouvernement/gestion-municipale/organisation-municipale/democratie-municipale>

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ). (2014, avril). Entre deux votes: La démocratie – Des mots pour des maux (ISBN 978-2-9810727-5-7). <https://mepacq.qc.ca/tool/la-democratie-entre-deux-votes-on-pourrait-faire-quelque-chose/>